



CONSEIL
DE LA SOUVERAINETÉ
DU QUÉBEC

Plan d'action 2008

- 1. Produire, valider et diffuser de nouveaux argumentaires** (sur supports papier et informatique et selon les moyens financiers disponibles).
- 2. Produire et diffuser de nouveaux panneaux-balcons** (après avoir épuisé la réserve de ceux existants et après avoir conclu une entente opérationnelle avec les principales organisations de la famille souverainiste).
- 3. Intensifier le débat public sur la souveraineté** (notamment en intervenant de façon concertée dans l'actualité politique lorsqu'elle soulève des enjeux relatifs aux valeurs et aux aspirations du peuple québécois)
- 4. Concerter les grandes organisations de la société civile dans l'élaboration d'une stratégie conduisant à l'indépendance du Québec.**
- 5. Soutenir le développement des tables régionales de concertation souverainiste** (en les encourageant à poursuivre aussi des objectifs régionaux spécifiques).
- 6. Démultiplier les disponibilités et les engagements des bénévoles** (en structurant une coordination générale et un fonctionnement par mandat).
- 7. Réviser la vie associative du Conseil.**
- 8. Réunir des ressources pécuniaires stables et suffisantes pour réaliser les mandats prioritaires et réguliers du Conseil**(en réussissant sans ambiguïté l'actuelle campagne de financement.)
- 9. Promouvoir, dans le cadre du 400^{ième} de Québec et de concert avec la table de la Capitale nationale, une action signifiante de la naissance du Québec et de sa nation.**